



La mobilisation des milieux économiques pour l'accès de tous aux compétences de base

> Illettrisme, de quoi parle-t-on ?

- Pour un adulte qui a été scolarisé : il s'agit de réapprendre , de renouer avec les formations de base lire ,écrire, compter, **C'est la lutte contre l'illettrisme.**
- Pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé : il s'agit d'apprendre, **C'est l'alphabétisation.**
- Pour un nouvel arrivant en France : il s'agit d' un problème linguistique , **c'est l' apprentissage du Français langue étrangère.**

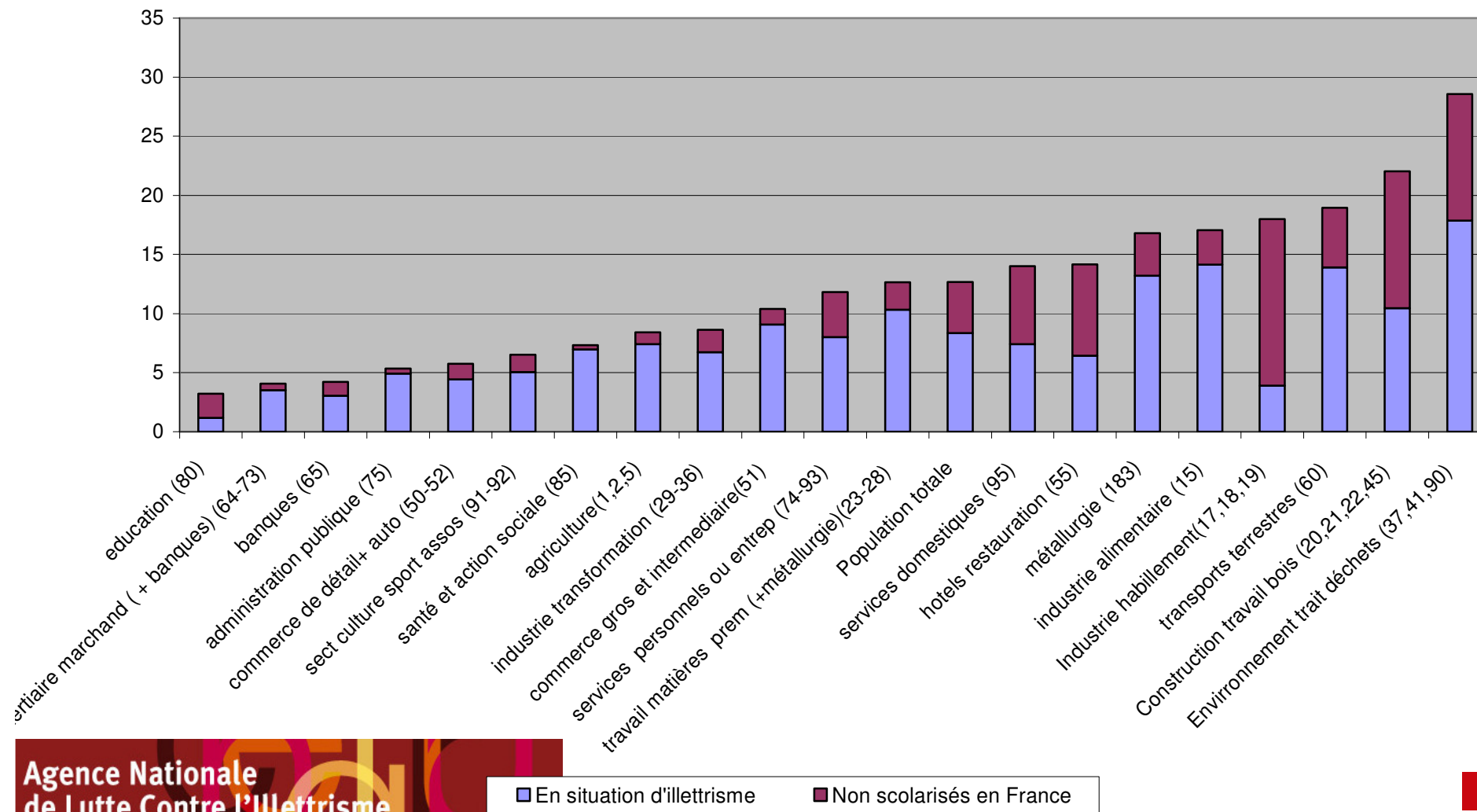
> Sur les 3.100.000 personnes confrontées à l'illettrisme (enquête IVQ INSEE-ANLCI 2006)

- **53 %** ont plus de 45 ans
- **57 %** travaillent soit 1.700.000 personnes
- **74 %** parlaient uniquement le Français à la maison à l'âge de 5 ans
- **30 %** vivent en zone rurale

- **15 %** des demandeurs d'emploi sont en situation d'illettrisme
- **8 %** des personnes dans l'emploi sont en situation d'illettrisme

> Quels sont les secteurs professionnels les plus touchés ?

Personnes en grave ou fortes difficultés face à l'écrit (%) par secteurs professionnels



Quels sont les enjeux ?

- Faciliter l'accès à l'emploi
- Faciliter l'accès à des formations y compris des formations techniques
- Favoriser la mobilité professionnelle
- Répondre aux nouvelles exigences du travail et s'adapter aux changements

- Et tout simplement : réduire le stress, la peur de se tromper, faciliter l'échange et la communication, bref améliorer les performances de l'entreprise

Un impératif :

Permettre aux salariés et demandeurs d'emploi de sortir de l'illettrisme :

Réacquérir la base de la base, lecture, écriture, calcul pour être autonomes dans la réalisation des tâches simples de leur vie quotidienne



Dessin de Jacques Azam pour les éditions Milan
« L'illettrisme, mieux comprendre pour mieux agir »

> Un cadre juridique porteur

- Une loi cadre sur la formation qui prend en compte la lutte contre l'illettrisme
- De nouveaux outils pour les plus fragiles: le FPSPP
- Une obligation de négocier dans chaque branche professionnelle
- Une décision de justice importante



> Un engagement croissant des milieux économiques

- L'apport de l'ANLCI dans cette mobilisation (**mesurer/organiser/outiller**)
- Des engagements formalisés au moyen **d'accords cadres signés avec l'ANLCI** : agroalimentaire, santé, propreté, petites et moyennes entreprises, artisanat, travail temporaire, gardiens d'immeuble, logistique, bâtiment, hôtellerie-restauration, agriculture, fonction publique territoriale, textile, édition, économie sociale
- La mobilisation de crédits importants par les partenaires sociaux (100 millions d'euros en métropole, 13 millions d'euros dans les régions d'outre mer) pour la lutte contre l'illettrisme



Une méthode :

- Partir de l'emploi, de la situation de travail
- Faire le lien entre la tâche à réaliser et les compétences de base que la personne doit maîtriser pour pouvoir l'exécuter
- Eviter la remise en situation scolaire



Un outil partagé pour agir :

Le Référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) bâti d'une manière pragmatique prend appui sur l'observation des situations de travail et non sur des connaissances définies a priori

Le RCCSP est un **cadre commun** adaptable aux spécificités des branches et secteurs d'activité, pour garantir une réponse de formation conforme aux besoins des personnes en situation d'illettrisme dans l'entreprise et permettre **l'évaluation de l'impact** des actions de formation



Pour décrire une situation de travail, des repères communs : **7 activités types**

- **Exécuter une tâche**
- **Comprendre et justifier**
- **Communiquer**
- **Participer à une décision**
- **Faire face à un aléa**
- **Apprendre, tirer parti de l'expérience**
- **Faire preuve d'initiative**

Pour mener à bien ces activités, quels savoirs indispensables ?

Les 10 savoirs dont on a le plus souvent besoin

- Oral
- Ecrit
- Calcul
- Espace/temps
- Informatique
- Technologie
- Attitudes et comportements
- Gestes et postures
- Règlementaire (sécurité, qualité, hygiène)
- Ouverture culturelle

Que faut-il au moins maîtriser pour sortir de l'illettrisme ?

Oral, Ecrit, Calcul, Espace/temps

Le référentiel RCCSP permet de fixer **le palier** au dessus duquel on considère qu'une personne est sortie de l'illettrisme

Une première étape indispensable pour que ceux qui sont le moins formés ne soient pas oubliés et leur permettre ensuite d'aller plus loin

Une étape à **reconnaître et valoriser** (en partenariat avec la Commission nationale de la certification professionnelle, CNCP)

> Un nouveau défi : utiliser des références communes

- Un outil pour fédérer toutes les initiatives autour de principes forts : la **charte de bonnes pratiques** pour le développement des actions de lutte contre l'illettrisme signée par 23 secteurs professionnels le 29 mars 2011



Les services proposés par l'ANLCI : Produire ce qui manque



- La sensibilisation et la diffusion des **Kits du praticien** (véritables modes d'emploi pour agir)
- La diffusion du **Référentiel des compétences clés en situation professionnelle**
- La capitalisation : www.formationdebase.net
- le référencement des prestataires